

**Colloque international
Innovations et Entrepreneuriat dans le Développement
JEHAI/EIDH-CReGED**

Discours du Recteur Jacky Lumarque
Port-au-Prince, 14-17 juin 2016

Je vais centrer mon intervention autour de la question suivante : Pouvons-nous faire de l'UniQ une université entrepreneuriale et un foyer d'innovations ?

Université entrepreneuriale au sens du sociologue américain Burton Clark, c'est-à-dire une université qui a une culture d'organisation propice à l'esprit d'entreprise, à la fois descendante et ascendante, avec une propension bien installée à accepter volontiers la prise de risque (Clark, 1998¹). Il n'y a pas de problème avec le risque en tant que tel pour celui qui doit faire un choix entre une décision A et une décision B, même lorsqu'il agit en univers incertain, puisque le risque est comme un barycentre des événements qui peuvent survenir, ou pour prendre le langage imagé des physiciens, le centre de gravité des conséquences des événements pondérés par les probabilités d'occurrence. La difficulté prend une autre dimension lorsque le décideur agit non pas seulement en univers incertain, mais dans un univers hostile comme c'est le cas en Haïti.

Nous avons déjà fait ressortir ailleurs à quel point le système institué par l'État est défavorable à l'entrepreneur : qu'il s'agisse du cadre légal et réglementaire formel, qu'il s'agisse de la réglementation spontanée mise au point par le fonctionnaire et de l'attitude de ce dernier vis-à-vis de l'investisseur, tout concourt ici à décourager l'agent économique à prendre le risque d'investir.

Vous voyez, dans un tel contexte, on ne peut pas se contenter d'enseigner l'entrepreneuriat, d'enseigner à nos jeunes comment préparer des business plans ou à simuler des comportements de marchés. Si les outils pour mettre au point, développer et faire fonctionner une entreprise doivent faire partie d'un arsenal de ressources banales à mettre à la disposition de nos jeunes, cela est loin de suffire. Nous devons nous-mêmes d'abord comprendre l'environnement dans lequel l'entreprise est appelée à se déployer et pour cela produire des connaissances sur

¹ Clark, B.R. (1998), *Creating Entrepreneurial Universities. Organisational Pathways of Transformation*, Oxford, Pergamon & Elsevier Science.

nous-mêmes et sur notre milieu.

C'est vite dit. Cette exigence de production de connaissances nous renvoie à deux autres questions.

La première : quelle connaissance ?

Mais quelle connaissance ? Celle de la globalisation qui tend à faire de la connaissance une commodité ? Un bien prêt-à-porter qui habilite les experts venus d'ailleurs à nous submerger de solutions « préfabriquées » à la recherche du problème à résoudre ?

Le fait d'être presque toujours en crise, résultat de l'instabilité politique ou de catastrophes naturelles, deux causes fréquentes ici, peut persuader beaucoup d'acteurs et de partenaires que le « Copy - Paste » est la manière la plus rapide et la plus efficace d'apporter des solutions aux besoins rentrant dans l'ordre de l'urgence ?

Haïti est depuis longtemps, mais encore plus depuis le séisme du 12 janvier 2010, l'un des pays les plus étudiés du continent, si ce n'est de la planète. Ce n'est pourtant pas par nos universités même si, occasionnellement, quelques enseignants de nos facultés sont recrutés comme chercheurs associés, c'est-à-dire la plupart du temps comme enquêteurs, ou comme caisse de résonance, si ce n'est simplement comme un simple guide académique, à l'image du chauffeur-guide indispensable au touriste prudent. Nous sommes comme pris dans l'engrenage de cette « commodification » de la connaissance (c'est-à-dire de la connaissance comme commodité) où l'opportunité d'une démarche de co-construction de la connaissance à partir de besoins exprimés par les acteurs socioéconomiques locaux n'est pas donnée.

Nous risquons d'entrer, non seulement de tomber, dans ce que Slaughter et Leslie appellent le capitalisme académique, mais de le faire sous la forme d'un capitalisme académique importé.

Quand on se réfère à la question de la production du savoir, les frontières qui séparent l'État, l'université et l'industrie tendent de plus en plus à disparaître. Dans une étude publiée en 1997 intitulée *Academic Capitalism : Politics, policies and the Entrepreneurial University*, ces deux auteurs, sur la base d'une analyse de cas portant sur quatre pays : l'Australie, le Canada, la Grande Bretagne et les États-Unis arrivent à faire ressortir que les politiques publiques de ces pays en matière d'enseignement supérieur tendent à renforcer le capitalisme académique en canalisant les financements vers les sciences et technologies et les domaines proches du marché.

La production de connaissances est une composante de l'économie mondiale et un élément de la compétitivité nationale et donc de la prospérité. Une telle activité ne peut être ignorée dans les décisions concernant le choix des politiques publiques en matière de financement de la

recherche universitaire.

Nous sommes donc en train d'assister à une transformation significative de la manière dont la connaissance scientifique est produite et diffusée.

Dans la recherche académique traditionnelle, la production de la connaissance obéit à des formes de production hiérarchiquement structurées et plus ou moins stables. Cette connaissance est impulsée par des intérêts académiques; elle est évaluée par les pairs ; elle est diffusée à travers des publications, des conférences et dans le cadre de la formation.

Mais de plus en plus, apparaît un nouveau mode de production du savoir que Gibbons qualifie de savoir de type 2, par opposition au savoir de type 1 traditionnel. Il s'agit d'un mode de production structuré de manière « hétérarchique », qui est transdisciplinaire, centré sur des projets, façonné par des intérêts variés. Ce mode de production est évalué en termes d'efficacité à la fois par les pairs, par les non-pairs et par les commanditaires ou les sponsors des dits projets. Le mode de diffusion est aussi différent, car il peut dépendre de l'intérêt commercial ou d'autres enjeux découlant des avantages compétitifs associés à la recherche.

Ces deux modes de production ne s'excluent pas mutuellement ; ils peuvent coexister et de fait tendent de plus en plus à coexister dans la recherche universitaire.

Mais il y a 20 ans, le mode de production de la recherche de type 2 n'était pas présent dans nos espaces universitaires. Dorénavant, nos façons de voir et de faire doivent intégrer cette dimension nouvelle de la recherche scientifique. Les chercheurs des universités du Sud doivent prendre conscience de ces nouveaux enjeux et s'y préparer de manière conséquente.

Ma deuxième question : Quelle pertinence ? Autrement dit, comment rentrer en résonance avec son milieu et contribuer à la compréhension et donc à la transformation du monde ?

Nous faisons traditionnellement une distinction entre recherche fondamentale et recherche appliquée. Cette distinction tend à s'effondrer, puisque la recherche peut être à la fois utile et fondamentale. La recherche scientifique autorise, sans façon, la coexistence de la recherche fondamentale pure, de la recherche appliquée, de la recherche fondamentale orientée vers des phénomènes particuliers ou par les besoins de l'utilisateur.

Si nous, chercheurs haïtiens, ou plus largement du Sud, ne faisons pas attention, la recherche universitaire chez nous, obligée pour naître et grandir, de s'arrimer à des partenariats avec des chercheurs du Nord, risque de se développer par pulsions, selon des modes mimétiques et sur la base de problématiques importées et sans liens avec les préoccupations ou les besoins du

milieu. Au risque d'agacer quelques chercheurs, je vais répéter ici que la littérature scientifique mondiale abonde de redondances, de généralités, de renvois et d'auto-renvois circulaires dont la valeur ajoutée réelle à la connaissance humaine est questionnable. Cela s'explique en partie par le fait que les jeunes chercheurs à peine branchés sont pris dans le tourbillon de l'angoissante alternative : *Publish or Perish* (publier ou périr). Une telle obsession contribue à créer et à entretenir une bulle fictive encombrée d'assertions et de propositions « scientifiques » qui n'ont de sens que pour leurs auteurs et qui risquent d'enlever toute pertinence à la démarche de recherche dont l'université a besoin pour remplir sa mission dans la société.

Les partenariats Nord-Sud sont à rechercher ; ils sont essentiels pour la recherche universitaire mais selon une démarche de co-construction des questions de recherche qui, sans ignorer l'importance des publications scientifiques nécessaires pour asseoir notre légitimité au sein de la communauté scientifique, doit de prime abord, se préoccuper de mobiliser nos efforts de recherche autour des bonnes questions. Pour cela, il est bon de partir de l'existant, de tenir compte de ce qui se fait déjà et qui exprime en quelque sorte les réponses spontanées que les acteurs du milieu, avec tous les déficits que la précarité des moyens implique, apportent aux problèmes qu'ils ont eux-mêmes identifiés. C'est de cette façon que, contre toute apparence, le chercheur du Nord augmente sa connaissance et sa compréhension du monde et améliore la valeur ajoutée de ses travaux de recherche.

Maintenant, abordons le volet de l'innovation. Et encore une fois mon réflexe est de dire : c'est vite dit. Plutôt dit que fait. Parce qu'il ne suffit pas de l'inclure à l'agenda de nos programmes pour qu'il réponde à l'invitation. Quelle que soit la déclinaison qui lui est assortie (technologique, institutionnelle ou autre), l'innovation évoquée dans sa relation avec l'entrepreneuriat en Haïti entraîne des questions concrètes, dont certaines peuvent être poignantes. J'en poserai deux.

Première question : Près de 80% de la force de travail occupée du pays ne sont pas des salariés ni de l'État ni d'entreprises. Ce sont des micro-entrepreneurs ou des travailleurs indépendants opérant dans un environnement d'affaires difficile : cadre réglementaire inadapté, absence de dispositifs de soutien, d'encadrement ou de formation, précarité des infrastructures et des services publics de soutien à la production, etc. Ces entrepreneurs, pour quels marchés produisent-ils ? Les Haïtiens qui sont du côté inférieur de la pyramide des revenus, ceux qui vivent en-dessous de la ligne de pauvreté avec moins de 2.42 U\$/jour (nous parlons de 6 millions d'Haïtiens, soit 59% de la population, ces Haïtiens, dis-je, font-ils partie de ceux que nous visons comme consommateurs, qui sont en mesure de consommer ? Se trouvent-ils sur notre écran-radar lorsque nous parlons d'innovation et de développement entrepreneurial ? Leur niveau de consommation peut-il aider à maintenir une capacité productive soutenable qui ne viserait que ce segment de marché ?

Deuxième question : les petits producteurs, ceux qui sont en majorité dans le secteur informel, parce qu'ils produisent pour un marché de pauvres, sont-ils condamnés à produire des produits de mauvaise qualité ? Une table à trois pieds et demi, une dodine qui vous envoie les 4 fers en l'air au premier mouvement de balancement, un mamba (beurre d'arachide) qui se transforme en bloc de béton dès que la consommation arrive à la moitié du bocal, tous ces produits imparfaits, inachevés, de qualité douteuse sont-ils capables d'atteindre les segments de marché où existe le pouvoir d'achat pouvant garantir la soutenabilité des micro-entreprises qui les fabriquent ? Comment faire pour que les producteurs pauvres deviennent en mesure de fabriquer des produits robustes et de qualité capables d'attirer les segments de consommateurs où se trouve le vrai pouvoir d'achat ?

La réponse est peut-être dans l'innovation. Pas n'importe laquelle. Celle que nous pouvons appeler innovation frugale, parce qu'elle prend naissance dans un espace de contraintes de toutes sortes qui sont loin de ressembler au contexte d'innovation des pays développés.

L'innovation frugale est un processus destiné à répondre à un besoin de la manière simple et la plus efficace possible en utilisant un minimum de ressources.

Réduire la complexité et le coût de la chaîne de valeurs afin de rendre disponibles pour les pauvres des biens et des services de qualité. Il ne s'agit pas seulement de solutions « low cost » dans le sens d'une qualité moindre, mais d'une exigence d'optimisation de la pensée et de l'action simplement parce que, nous autres les pauvres, nous ne disposons pas de beaucoup de ressources.

Les pays pauvres doivent innover dans la frugalité parce que les ressources matérielles sont rares, les financements sont inexistantes ou trop coûteux, les services de facilitation ou de promotion dans l'État sont inexistantes, les qualifications de la main-d'œuvre sont au-dessous des standards, les lois et la réglementation sont adverses, etc.

Des exemples existent pourtant et nous pouvons nous en inspirer, soit en Inde, soit même à Cuba, pays où les innombrables contraintes dérivant de l'embargo des États-Unis ont forcé la population à être plus ingénieuse et à innover pour survivre dans la dignité.

L'innovation frugale, c'est l'automobile à 3,000\$ mise au point par Tata Motor's.

C'est l'ordinateur à 200 \$ fabriqué en Inde. Ce sont aussi les capteurs installés par Tata Consultancy Services qui collectent des informations sur le sol et les conditions météorologiques et qui permettent de conseiller à distance, à partir d'une hotline, un paysan sur les meilleurs

produits à utiliser.

C'est le guichet de banque telecom inventé par Anura Gupta constitué d'un Smartphone et d'un mini scanner à empreinte digitale, le scanner pour identifier les épargnants venus déposer ou tirer du cash, le téléphone pour enregistrer les transactions et les transmettre à une base de données centrale.

C'est la tablette à 35 \$ (écran tactile et WiFi) mise au point par des producteurs indiens avec une subvention du gouvernement.

L'innovation frugale, c'est l'électrocardiogramme à 1\$ rendu possible par le Mac 400, appareil mis au point par General Electric, qui ne coûte que 800 \$, qui rentre dans un sac à dos et qui fonctionne sur batterie.

Mais j'irai plus loin, ou je viendrai plus près si vous voulez.

L'innovation frugale, ce sont aussi ces belles œuvres d'art que nos artisans, à La Saline ou à Croix des Bouquets, façonnent à partir des déchets de matériaux et des tôles de fer récupérées des poubelles.

Le défi pour nous, c'est de prendre en compte la vraie dimension des contraintes qui pèsent sur nos producteurs et qui ne vont pas disparaître du jour au lendemain. C'est de prendre conscience que notre seule option est de trouver l'optimum dans tout ce que nous faisons : dans les produits, dans les processus, dans les formes d'organisation et de management, dans les modèles de financement et même dans les patterns de consommation. N'ayons pas peur d'imaginer un monde avec un nouveau modèle de production et de consommation qui réfute la culture de gaspillage et de sur- consommation à laquelle les pays développés nous ont accoutumés. Ce n'est pas une fatalité.

C'est pour cette raison que les entrepreneurs ont besoin de l'État. Un État qui cesse de se comporter en ennemi de l'investisseur dans ses actes quotidiens, malgré ses discours amicaux au quotidien.

Un État qui prenne aussi conscience que les pauvres peuvent avoir accès à la consommation et surtout qu'ils peuvent produire des biens de qualité, pour les pauvres comme pour les riches.

Un État qui prenne conscience des potentiels de notre société et qui s'emploie à réanimer ces milliards de dollars d'actifs qui sommeillent en coma avancé sous forme d'actifs immobiliers et d'actifs d'entreprises parce que ces capitaux ne peuvent circuler dans l'économie formelle faute de titres de propriété ou de représentations formelles adéquates.

Il est possible de concevoir une économie de marché qui n'exclut pas 6 millions d'Haïtiens de la

consommation, une économie de marché qui en fait des consommateurs non assistés parce que producteurs eux aussi.

La question pour nous est celle-ci : quel est le rôle de l'université ?

J'ai déjà souligné l'exigence de pertinence et d'ouverture sur le milieu. Cette dimension concerne les chercheurs et les laboratoires.

Je mentionnerai une deuxième exigence possible, qui concerne la gouvernance.

Ces deux dernières décennies ont vu l'émergence de nouvelles formes d'organisation et de structures de prise de décisions à l'intérieur des universités, dans lesquelles le leadership et la prise de décision ne sont plus le fait de structures collégiales indépendantes, contrôlées par les corps académiques, mais où la république des « scholars » fait place à ce que l'on convient d'appeler des « stakeholder organizations » dans lesquelles de puissantes infrastructures managériales viennent contrebalancer ou même remplacer les structures académiques traditionnellement contrôlées par les doyens, chefs de départements et professeurs. Ces mouvements s'accompagnent d'une certaine forme de professionnalisation du management où les relations traditionnellement fondées sur la confiance font place à de nouveaux rapports basés sur des critères de transparence, des procédures d'assurance-qualité, des mécanismes de revue par les pairs, des évaluations externes et des batteries d'indicateurs de mesures de performance pour évaluer la recherche, la formation et les apprentissages. Ces mouvements où le modèle de représentation démocratique des divers groupes d'acteurs (étudiants, professeurs, personnels administratifs) s'atténue au profit de modèles d'organisation « corporate », fondés sur des processus décisionnels plus verticaux, le recours à des conseils d'orientation ou d'administration faisant appel à d'autres types d'acteurs (secteur des affaires, représentants du monde politique ou de la société civile) ; ces mouvements dis-je, ne sont-ils pas en train de changer notre vision de l'université traditionnelle, de la manière dont celle-ci s'insère dans la société, à l'image d'une université entrepreneuriale et « corporate » ?

Ces questions concernent tous les universitaires aujourd'hui, parce que la globalisation laisse peu de place à l'isolement et rend en quelque sorte tous ces mouvements plus proches de chaque institution. Mais en Haïti, ces questions prennent une dimension particulière, au regard des contraintes de toutes sortes qui pèsent sur le développement de l'enseignement supérieur haïtien :

- contraintes de ressources financières, technologiques et matérielles,
- contraintes liées au déficit de politiques publiques et de mécanismes d'encadrement et d'évaluation des institutions d'enseignement supérieur,

- contraintes liées à la condition enseignante et au cadre de vie précaire imposé aux étudiants,
- contraintes liées à la précarité des mécanismes de financement,
- contraintes liées à la faible articulation entre le monde universitaire et les autres niveaux du système éducatif, entre les universités et le reste de la société en général,
- contraintes liées aussi à la timidité des dirigeants lorsque, au nom de la raison et de l'État de droit, ils doivent faire face à l'audace de la médiocrité populiste.

Ce sont ces questions, parmi d'autres, qui à mon avis méritent d'être agitées lors de ce colloque. Il est bon de les examiner sur la base de nos contraintes propres, mais aussi à la lumière de l'expérience des différentes institutions qui participent à nos échanges pendant ces trois prochaines journées.

Merci encore pour votre participation.

Bon colloque.

Jacky LUMARQUE

Recteur de l'Université Quisqueya